

DEPECHE DE L'AGENCE FRANCE PRESSE

RETRAITES: LANCEMENT DE LA "CONCERTATION" AVEC LES FONCTIONNAIRES

GLGL

ECF1138 0263 /AFP-YD23

PARIS, 3 oct 2019 (AFP)

Le secrétaire d'État chargé de la Fonction publique, Olivier Dussopt, et le haut-commissaire aux retraites, Jean-Paul Delevoye, ont lancé jeudi la "concertation" sur le projet de système universel des retraites avec les syndicats de fonctionnaires et les employeurs publics, a annoncé Bercy dans un communiqué.

Cette "première étape", une simple présentation, s'est déroulée lors d'un conseil commun de la fonction publique. Elle sera suivie de plusieurs consultations avec les organisations syndicales de chaque versant de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière) et "au sein de chaque ministère et de chaque catégorie présentant des spécificités": enseignants, douaniers, policiers, administration pénitentiaire, chercheurs, militaires, etc, selon Bercy et le haut-commissariat aux retraites.

Elle vise à "préciser les modalités de transition vers le système universel" et "pourra notamment traiter des conditions d'intégration des primes dans l'assiette de cotisation des fonctionnaires", ainsi que "des modalités de prise en compte de la pénibilité et de la dangerosité".

Cette "période de transition" doit être "d'une durée au moins égale à 15 ans", selon les deux ministères.

Le projet de réforme doit entraîner de profonds changements pour les fonctionnaires, avec notamment le calcul de la pension sur la base de l'ensemble de la carrière et des rémunérations perçues, primes incluses, et non plus des six derniers mois hors primes.

De nombreux titulaires des "catégories actives", comme les aides-soignantes et les agents de service hospitalier, perdront en outre leur droit à un départ anticipé avant 62 ans. En compensation, le compte de pénibilité qui permet à certains salariés du privé de partir à 60 ans sera étendu à la fonction publique.

ls/lum/tes

AFP 031519 OCT 19